

DOCUMENTS

DÉCLARATION FINALE DU SOMMET EXTRAORDINAIRE D'AMMAN

Faisant suite à la volonté des dirigeants des États arabes à laquelle s'est référé le Conseil de la Ligue lors de la reprise, le 20 septembre 1987, de sa session extraordinaire tenue à Tunis,

Et sur l'invitation de S.M. le roi Hussein Ibn Talal, roi de Jordanie,

Une conférence arabe extraordinaire au sommet s'est tenue du 8 au 11 novembre 1987 à Amman.

Se fondant sur leur responsabilité historique, les principes nationaux arabes, les rapports fraternels, l'interaction des intérêts en matière de sécurité, comme d'ordre politique et économique, et les liens culturels et historiques qui unissent les États arabes ; prenant la mesure de la conjoncture délicate et difficile que traverse la patrie arabe et des défis qui pèsent sur son présent et son avenir et mettent en péril son existence ; conscients de la faiblesse que provoquent les divisions et les discordes qui compromettent les possibilités de la nation arabe et dispersent ses moyens, les dirigeants arabes ont accordé toute leur attention à leur solidarité, en ont étudié les divers aspects et ont identifié ses faiblesses et ses failles. Ils ont confirmé la nécessité de la renforcer et de la considérer unanimement comme une tâche prioritaire. Ils se sont trouvés d'accord pour affirmer que la solidarité arabe est la voie unique pour assurer la dignité de la nation, lui conférer la puissance, et la préserver des menaces et des dommages.

Les dirigeants se sont déclarés unanimement en faveur du dépassement des désaccords, de l'élimination des facteurs d'impuissance, de déchirements et de divisions. Mûs par leur loyauté à l'égard de leur patrie, leur fidélité à leur appartenance arabe, ils ont décidé de faire de la solidarité le fondement essentiel d'une action arabe commune dont le but est de concrétiser l'unité de leurs positions, l'édification des moyens de puissance de la nation arabe, et de lui assurer les facteurs de force et d'invulnérabilité.

Après avoir entendu le discours de S.M. le roi Hussein, lors de la première séance à huis-clos de la Conférence, les dirigeants ont décidé d'adopter ce discours, dans lequel il a

placé le sommet sous le signe « de l'entente et de l'accord », comme document officiel de travail. Ils ont renouvelé l'expression de leur attachement au renforcement de la coopération arabo-africaine, leur condamnation du terrorisme et de la ségrégation raciale, terrorisme et ségrégation mis en œuvre par le régime raciste de l'Afrique du Sud, et leur appui à la lutte des peuples de l'Afrique du Sud et de la Namibie.

Les États de la Ligue étant engagés par la Charte de la Ligue des États arabes, le traité de Défense commune et la Charte de la solidarité arabe et affirmant leur détermination à protéger la sécurité nationale arabe et à préserver le sol arabe, et les travaux du sommet se déroulant dans une atmosphère d'amitié et de fraternité, le problème du conflit irako-iranien et de la situation dans la région du Golfe a été inscrit en tête de l'ordre du jour. Les dirigeants se sont déclarés préoccupés par la poursuite du conflit et ont réprouvé l'obstination du régime iranien à ne pas arrêter les hostilités, à continuer à user de provocations et de menaces à l'égard des États du Golfe arabe. La Conférence a condamné l'Iran pour son occupation de territoires irakiens et les attermolements qu'il oppose à l'acceptation de la résolution du Conseil de Sécurité n° 598, lui demandant de l'accepter et de l'appliquer intégralement, selon l'ordre prescrit dans ses paragraphes opérationnels. Les dirigeants arabes exhortent la Communauté internationale à assumer ses responsabilités, à déployer des efforts efficaces et à prendre toutes mesures utiles pour amener le régime iranien à donner suite aux appels à la paix.

La Conférence a exprimé sa solidarité avec l'Irak, sa considération pour son acceptation de la résolution du Conseil de sécurité n° 598, et l'accueil favorable fait à toutes les initiatives de paix. Elle a confirmé sa solidarité avec l'Irak et l'appui qu'elle lui accorde pour la défense de son sol, de ses eaux territoriales et de ses droits légitimes.

Les dirigeants ont passé en revue la situation dans le Golfe et les graves résultats auxquels ont donné lieu les menaces, les provocations et les agressions iraniennes. La Conférence exprime sa solidarité avec le Koweït, face à l'agression du régime iranien. Elle dénonce les actes criminels et sanglants perpétrés par les Iraniens dans l'enceinte de la Mosquée sacrée de La Mecque. La Conférence se prononce en faveur de l'appui de toutes les mesures prises par le Koweït pour protéger son sol et ses eaux territoriales et assurer sa sécurité et sa stabilité. Elle exprime son appui au Koweït pour résister aux menaces du régime iranien et repousser ses agressions. De même, la Conférence exprime sa solidarité totale avec le royaume d'Arabie saoudite et son soutien aux mesures qu'il prendrait pour créer le climat propice à l'accomplissement des rites du pèlerinage, dans la sérénité et la sacralité des Lieux Saints et aux sentiments religieux des musulmans. Elle rejette toute entreprise de troubles dans les Lieux Saints de nature à compromettre la sécurité des pèlerins, ou à porter atteinte à la souveraineté du royaume d'Arabie saoudite. La Conférence a invité les États et les gouvernements musulmans à adopter cette même attitude et à se dresser contre ces pratiques condamnables qui enfreignent les prescriptions religieuses musulmanes.

Ayant examiné le conflit arabo-israélien et passé en revue ses développements arabes et internationaux, la Conférence a réaffirmé que le problème palestinien était au centre et à la base de ce conflit et que la paix au Proche-Orient ne saurait être réalisée que dans la mesure où les territoires arabes occupés, et notamment al-Qods [Jérusalem] étaient récupérés, les droits nationaux et imprescriptibles du peuple palestinien reconnus, et le problème palestinien réglé dans tous ses aspects. La Conférence a déclaré que le renforcement de la capacité arabe, l'édification de la force arabe, l'ancrage de la solidarité des États arabes et la concrétisation de l'unité de leurs positions sont autant de facteurs essentiels pour faire face au péril israélien qui pèse sur la nation arabe dans sa totalité et expose son existence et son avenir aux dangers.

Dans le cadre du renforcement des tentatives et des démarches engagées en vue de réa-

liser une paix juste et durable au Proche-Orient, qui soit conforme à la légalité internationale et aux résolutions de l'ONU et fondée sur la récupération de tous les territoires arabes et palestiniens occupés, comme des droits nationaux du peuple arabe, palestinien, les dirigeants arabes ont appuyé le projet de conférence internationale de paix, sous l'égide de l'ONU, et avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'OLP, seul représentant légitime du peuple arabe palestinien sur une base d'égalité et les États membres permanents du Conseil de sécurité, une telle conférence étant l'unique moyen propre à permettre le règlement pacifique, juste et global, du conflit arabo-israélien. Ils ont adressé leur salut et un témoignage de considération au peuple palestinien dans les territoires arabes occupés, rendant hommage à sa lutte, à son courage et à sa résistance et lui renouvelant leur engagement à le soutenir et à l'appuyer.

Les dirigeants se sont penchés sur l'examen de la crise libanaise et ses développements dramatiques pour le peuple libanais, arabe et frère. Ils ont confirmé leur attachement à l'unité nationale du Liban, à son arabité et à son unité territoriale, et leur disposition à l'aider à surmonter la crise et à recouvrer sa santé et sa souveraineté.

Examinant la question du terrorisme international, les dirigeants l'ont dénoncé sous toutes ses formes, quels qu'en soient ses procédés et où qu'il se manifeste. Ils ont affirmé leur foi dans la justesse de la lutte des peuples pour l'indépendance, la souveraineté, la liberté et les droits légitimes.

Ayant la certitude que, pour la sécurité nationale arabe, tous les facteurs ne sauraient être réunis, ni les conditions remplies, ni les exigences satisfaites que dans la mesure d'une solidarité parfaite englobant tous les pays arabes et permettant de regrouper les forces et les moyens de toute la nation arabe pour réaliser les objectifs nationaux, convaincus de l'unité des espoirs, des vœux, comme de la vision commune des risques qu'encourent l'existence des Arabes et leur devenir, les dirigeants ont décidé que le rétablissement des relations diplomatiques entre tout État arabe membre de la Ligue et l'Égypte constitue un acte de souveraineté et que chaque État en décide conformément à sa Constitution et à ses lois.

La Conférence a passé en revue les rapports historiques entre les deux religions révélées, l'islam et le christianisme, rapports illustrés à al-Qods, symbole de la paix. Elle s'est penchée également sur les exactions d'Israël et ses manœuvres flagrantes de chantage. Elle a appelé les États membres à intensifier le dialogue avec le Vatican pour s'assurer de son soutien, demandant à S.M. le roi Hussein, président de la Conférence d'engager des contacts avec cette haute autorité, au nom des dirigeants arabes.

Les dirigeants ont exprimé leur gratitude au vaillant peuple jordanien et à son grand souverain pour leur hospitalité, la chaleur de leur accueil, et l'excellente préparation de la Conférence. Ils ont enregistré leur considération pour la direction éclairée de S.M. le roi Hussein à laquelle revient le mérite d'avoir ménagé à la Conférence une atmosphère fraternelle et sereine et les moyens d'assurer le succès de ses travaux.

Amman, le 11 novembre 1987.